

RELATIONS COMMERCIALES CANADA-MEXIQUE

Le Mexique est le principal partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont augmenté considérablement depuis le milieu des années 80. Le commerce de marchandises s'est chiffré à 3 milliards de dollars en 1991, et, pendant le premier trimestre de 1992, les exportations ont augmenté d'environ 76 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier. Le Canada a exporté pour 231,8 millions de dollars au Mexique entre janvier et avril de cette année, ce qui représente une augmentation de 100 millions de dollars.

Bien que les exportations aient chuté de 600 millions en 1990 à 524,5 millions de dollars en 1991, cette baisse s'explique par la diminution des achats de produits agricoles et industriels par les clients mexicains. Toutefois, au cours de la même période, les ventes d'articles manufacturés à valeur ajoutée se sont accrues, particulièrement dans les secteurs du papier journal et des papiers.

Les chances d'intensification des relations économiques avec le Mexique ont augmenté à la suite des mesures radicales prises depuis 1988 par le gouvernement mexicain pour surmonter une grave crise financière. Ces mesures ont permis de ramener le taux annuel d'inflation au Mexique de 160 p. 100 à moins de 19 p. 100 et de libéraliser considérablement les règles commerciales. Elles ont aussi entraîné la fermeture ou la privatisation de nombreuses entreprises non rentables. Ces changements se sont accompagnés d'adroites négociations avec les milieux financiers internationaux dans le but de réduire le fardeau du service de la dette.

Les relations commerciales Canada-Mexique sont maintenant régies par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), auquel le Mexique a adhéré en 1986. Jusque-là, le commerce entre les deux pays était régi par l'Accord commercial de 1946, un Comité ministériel mixte établi en 1968, et un Accord de coopération économique conclu en 1980.

Durant la visite du premier ministre Mulroney au Mexique en mars 1990, plusieurs accords bilatéraux venant renforcer la coopération ont été signés, notamment dans les domaines de l'administration douanière, de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de l'environnement, du tourisme et de l'imposition. Depuis, huit autres accords bilatéraux ont été signés sur la double imposition, l'énergie, les télécommunications et le travail, entre autres.

Un accord de libre-échange nord-américain renforcera encore plus cette coopération entre le Canada et le Mexique, tout en augmentant le commerce et l'investissement.

La part du Canada dans le marché mexicain

Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux entrepreneurs canadiens pour tirer parti de ce nouveau climat. Au cours des six premiers mois de l'année 1992, l'ambassade du Canada à Mexico a accueilli 4 450 représentants d'affaires en visite dans le pays, comparativement à 193 en 1988 et à 2 200 en 1991.